

Unanimement reconnue, l'association Les Invités au Festin (IAF) propose depuis 25 ans aux personnes souffrant de troubles psychiques, des lieux d'accueil, des logements, des activités sociales et solidaires qui sont moins coûteux pour la société.

Ce sont des expériences alternatives citoyennes ouvertes sur la cité et qui répondent aux besoins considérables non satisfaits par les structures habituelles. Il s'agit d'une alternative à l'hôpital psychiatrique.

L'IAF organise son deuxième congrès début avril 2019 pour favoriser une psychiatrie citoyenne et faire évoluer le quotidien des personnes en situation d'handicap psychique.

En effet les maladies psychiques se situent au 3ème rang des maladies les plus fréquentes et atteignent 1 Français sur 5 !

Alors que les moyens donnés à la psychiatrie sont insuffisants, et que celle-ci est en crise permanente (grèves récentes), il est URGENT de faire advenir une prise en charge plus humaine et citoyenne qui respecte la personne dans sa globalité et propose une offre de soins et d'accompagnement digne de ce nom.

Le témoignage des fondateurs sera passionnant et ils nous inviteront à lancer dans notre région des initiatives de maisons sur le même modèle.

L'IAF invite à participer à la construction du mouvement naissant de « psychiatrie citoyenne ». Il s'agit aussi de changer le regard de la société et d'agir sur l'évolution des politiques sanitaires et sociales (voir leur site).

Bulletin d'inscription aux ateliers, à retourner à :

A Ciel Ouvert Alsace, 14 boulevard de Nancy, 67000 Strasbourg

je m'inscris dimanche 28 avril de 9h30 à 11h45 « Création de structures d'hébergement pour et avec les personnes en situation d'handicaps psy»
(Participation aux frais : 20€ ou 10€ pour les adhérents ACOA)

je m'inscris dimanche 28 avril de 14h15 à 16h30 « Le bénévolat, voie royale vers une pleine citoyenneté pour tous ?»
(Participation aux frais : 20€ ou 10€ pour les adhérents ACOA)

Nom:

Prénom:

Email:

Adresse:

Code postal : Ville:

Pays : Tél :

Je ne suis pas encore adhérent. Je règle ma cotisation par chèque (membre actif = 30 € ; membre moins de 25 ans ou personne en difficulté = 10€ + justificatif à fournir ; membre bienfaiteur = 50 €; membre donateur = 100 € ou +), et je bénéficie d'un tarif préférentiel pour les conférences organisées par A Ciel Ouvert Alsace.

La cotisation est en partie déductible des impôts (envoi d'un reçu Cerfa).

Date de mon adhésion : Montant total (chèque joint) :